

Domaines, étoient ceux de la succession du Prince d'Orange Roi d'Angleterre, ouverte en 1702. du chef de son ayeule N. de Nassau Orange; il a eu là-dessus de grands procès avec le Prince de Nassau-Dierz institué héritier : Ils furent terminés par un accommodement signé à Dieren le 16. Juin 1732. Le Roi de Prusse avoit cédé au Roi de France la Principauté d'Orange, ce qui lui valut la principale partie de la Gueldre, & la Ville même de Gueldre à la paix d'Utrecht.

L'Electeur Palatin Charles-Philippe né en 1661. d'abord Ecclésiastique, fut depuis Gouverneur du Tirol, & succéda en 1716. à son frere Jean-Guillaume, tous deux de la branche de Neufbourg, qui vint à l'Electorat par l'extinction de la branche aînée éteinte en 1685. en la personne de Charles Electeur Palatin, frere de feu S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans : Comme l'Electeur d'aujourd'hui n'a point de fils vivant, il auroit été bon de marquer que la succession à l'Electorat du Rhin regarde la branche de Sultzbach, séparée depuis trois, ou quatre degrés de celle de Neufbourg. Le chef de la branche de Sultzbach, quand nôtre Auteur écrivit son Ouvrage, étoit, ou le Prince Théodore mort en Juillet 1732. ou son fils Jean-Christien Prince Palatin de Sultzbach, mort un an après son pere, le 20. Juillet 1733. Ce dernier n'a laissé qu'un fils qu'il eut de sa premiere femme Marie-Henriette, héritiere de Bergopson, fille du Comte François-Egon de la Tour d'Auvergne, & nièce de l'Archevêque de Vienne en Dauphiné : Ce fils unique est Charles-Philippe-Théodore, Prince Palatin; né le 10. Decembre 1724. L'Electeur Palatin entretenoit dans la dernière guerre 12000. hommes de Troupes réglées; il est chef en général de la grande Maison de Baviere, séparée